

01.09.2021
31.08.2022

Institutions judiciaires pénales et trajectoires sociales des adolescents/jeunes au Burkina Faso : formes et modèles de punitions endogènes/locales

Résumé du projet

Les centres de détentions/prisons accueillent entre autres, des adolescents/jeunes en conflit ou en danger avec la loi. Ceux-ci ont commis des fautes/crimes et sont souvent enfermés dans des prisons de type colonial. Pendant la colonisation, des centres de réinsertion sociale (Maison de l'Enfance André Dupont de Orodara créée le 13 février 1956 par un missionnaire Blanc et transférée en 1959 à l'État colonial) sont construits pour accueillir des adolescents/jeunes en conflit ou en danger avec la loi. Le post colonial a connu la construction d'autres centres (Baporo, Gampela, Laye, Centre d'Éducation et de Réinsertion des Mineurs en Conflit avec la Loi-CERMICOL-) dont l'objectif est la réinsertion sociale et économique des adolescents/jeunes. Éduquer et non punir, alors qu'ils sont incarcérés loin de leurs familles d'origine.

Notre projet s'intéresse aux différentes formes de circulation des savoirs et des modèles de punition des adolescents/jeunes dans les sociétés pré et post coloniales. Les circulations de ces formes de savoirs et de modèles de punition sont souvent relayées par des institutions juridiques contemporaines telles que les gendarmeries, les polices, les palais de justice. Cependant, on observe une coexistence de modèles de punition entre les pratiques endogènes et les savoirs contemporains. Il s'agit alors d'interroger les pratiques endogènes en matière de punition des adolescents/jeunes et l'interface entre celles-ci et les systèmes contemporains au Burkina Faso. Nous examinons dans ce projet les stratégies de négociations endogènes (logiques d'acteurs) pour rendre la justice au sein de la communauté ou les formes de médiations dans les règlements des conflits ou des crimes commis dans l'espace territorial au regard des savoirs coloniaux qui y demeurent.

Questions de recherche

La question centrale de notre recherche est de savoir comment les sociétés ou communautés locales/endogènes inscrivent la punition des adolescents/jeunes au regard des normes sociales qui régulent les comportements communautaires. Comment les circulations des savoirs et les modèles de punitions sont-ils négociés entre les acteurs des pratiques endogènes/locales et contemporaines ? Comment les médiations sont-elles menées au sein des communautés et en lien avec le système judiciaire post colonial ? Quelles sont les va-

leurs éthiques et morales inspirées par ces processus endogènes et postcoloniaux de la punition?

Méthodes, Matériels et Concepts

Le projet étudie des aspects éthiques et de moralité dans une construction sociale de la circulation des savoirs et des modèles de punitions des adolescents/jeunes au Burkina Faso. Notre projet de recherche explore de nouvelles approches méthodologiques et épistémologiques qui cherchent à analyser des pratiques endogènes/locales de la punition et dans des processus d'interaction avec les systèmes contemporains. Pour cela, nous adoptons une approche interdisciplinaire en utilisant une combinaison de méthodes socio anthropologique, historique et documentaires.

Nous travaillons à partir des archives, de collecte de données de terrain à partir des entretiens individuels avec différents acteurs, d'observations de séances de jugements ou de médiations locales, des panels en cherchant à explorer les interactions produites par les différents acteurs. Les questions éthiques et morales sont examinées dans le processus des médiations endogènes pour comprendre les pratiques de cohésion sociale et de solidarité au sein des communautés. Nous avons limité notre recherche à deux localités (Dano et Obiré, Sud-Ouest au Burkina Faso) qui mènent des jugements et des modèles de punitions d'ordre local.

Vision

Notre principal objectif est d'étudier les processus interactifs par lesquels les significations éthiques et morales émergent et sont négociées au sein des communautés en matière de circulation des savoirs et des modèles de punitions endogènes/locales et post coloniales des adolescents/jeunes avec un accent sur les localités de Dano et Obiré du Sud-Ouest au Burkina Faso.

Dans ce contexte, nous allons contribuer à un meilleur éclairage théorique de l'éthique des pratiques endogènes/locales en nous orientant sur ses aspects de la médiation et de la cohésion sociale au sein des communautés. Nous ferons ensuite une analyse basée sur des données empiriques pour rendre compte des formes et des fonctions des pratiques endogènes/locale en lien avec les systèmes contemporains de l'enfermement. Nous examinerons l'interface entre les savoirs juridiques légaux, les savoirs empiriques endogènes, les crimes et la communauté dans un processus d'intégration sociétale.

PROJECT TEAM



**PROF DR BOUMA
FERNAND BATIONO**
SOCIO ANTHROPOLOGIE,
UNIVERSITÉ JOSEPH-KI-ZERBO
(UJKZ), OUAGADOUGOU



DR BOUBIÉ BAZIÉ
CO CHERCHEUR
HISTOIRE POLITIQUE
UJKZ



NADINE TATIANA TAPSOBA
ASSISTANTE
MASTER EN SOCIOLOGIE
UJKZ

Contribution/rapport aux buts et objectifs des Clusters

L'étude des cadres communautaires/endogènes de la punition explorés dans cette recherche des mineur-e-s conduit à une réflexion sur les formes coloniales, modernes/contemporaines et endogènes/locales de la détention dans l'espace africain et plus précisément au Burkina Faso.

Ce projet conduit à des réflexions sur les valeurs morales et éthiques (Moralities/ethics) de la punition des mineur-e-s en Afrique en relation avec les prisons ou centres de détention. L'analyse de la situation dans les environnements juridico communautaires est complexe et se concentre sur les relations de cohésion sociale qui sont sans cesse négociées, établies, renforcées ou adaptées au regard des interfaces avec des cadres d'influence formels.

Cela suppose de produire des connaissances sur les modes et les formes ou modèles de punition des mineur-e-s à partir de cadres de juridiction endogènes/locaux. Cela invite à repenser les modes de punition modernes/contemporains en prenant en compte savoirs locaux, (arrangements, médiations) dans la gestion des fautes ou crimes sur la base de principes éthiques, tout en s'interrogeant sur les formes de punition des mineur-e-s et la séparation avec l'environnement familial.

Quelques références

Gaudusson (De), Jean du Bois, 2014. « La justice en Afrique : nouveaux défis, nouveaux acteurs ». Vol 2 n° 250 | pp 13–28.

Gomez, Carole et Nivet, Bastien, 2015. « Sanctionner et punir. Coercition, normalisation et exercice de la puissance dans une société internationale hétérogène » Armand Colin | « Revue internationale et stratégique » Vol 1 n° 97 | pp 61–68.

John-Nambo, Joseph, 2002. « Quelques héritages de la Justice coloniale en Afrique noire », Droit et société, vol 2 n°51–52, pp. 325–343.

Maestracci, Nicole, 2012. « Repenser la sortie de prison », Revue du MAUSS /2 (n°40), p. 202–212.

Namé, Serge Denis Donon, 2017. Faute (s) sociale (s) et légitimation de la justice coutumière à Manga dans le zoundweogo (Burkina Faso). Département de sociologie, UFR-SH, Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO